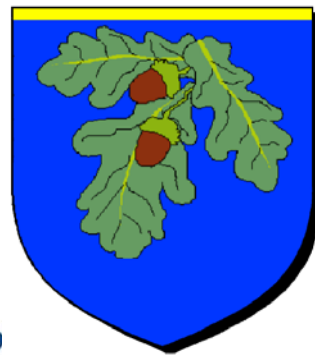
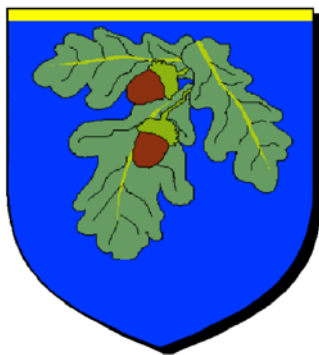




Année 2014

N° 22

JANVIER - FEVRIER

MARS - AVRIL

MAI - JUIN

Les feuilles de Saint Sulpice



Le mot du Maire

Citoyennes, Citoyens,

Le 23 mars 2014, vous avez décidé à plus de 75 % de vous déplacer pour aller voter, ce qui prouve votre attachement à la gestion de notre commune. Par vos votes, vous avez élu notre liste « Tous unis pour Saint Sulpice les Feuilles » à plus de 54 %. Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez apportée.

Dans ce bulletin vous trouverez une page réservée à la liste « Bien vivre à Saint Sulpice ».

Un long travail nous attend ; déjà, j'ai pu me rendre compte des contraintes budgétaires et des difficultés auxquelles nous serons confrontés.

La maison de retraite va demander un gros effort de financement par la commune, je vous en parlerai plus précisément quand j'aurai toutes les informations en ma possession.

Le budget communal va s'en trouver affecté en investissement, mais malgré cela les décisions prises avant les élections se concrétiseront (nouveau lotissement « les Bouguillons », réhabilitation du terrain de tennis, réfection de la voirie du lotissement des Garennes, construction d'une mini station d'épuration à Puyfferat). Nous avons aussi beaucoup de travaux d'entretien sur les bâtiments communaux à prévoir.

Dans les mois à venir, nous mettrons en place les groupes de travail des secteurs de villages afin de voir avec vous, vos souhaits et les possibles réalisations.

Le C.C.A.S. (centre communal d'action sociale) a par délibération adopté l'augmentation de la prime de naissance de 40 € à 100 € par enfant. Je souhaite la bienvenue au premier bébé de l'année, né le 30 mai 2014 et félicite les parents.

Le Conseil a organisé plusieurs réunions, tout d'abord avec l'ensemble du personnel communal afin d'échanger sur leurs emplois respectifs puis avec les Présidents d'association, que je tiens à les remercier pour l'investissement et le travail qu'ils accomplissent pour animer notre commune.

Les membres du C.C.A.S. ont fait de même à la maison de retraite. J'ai rappelé à tous, l'objectif « conserver notre maison de retraite communale », chacun devra faire des efforts pour que cela perdure.

J'ai rencontré les représentants des parents d'élèves, il a été décidé de rester vigilant sur le risque de fermeture d'une classe de 6^{ème}, l'effectif réel à ce jour doit permettre de la conserver.

Il a été émis l'idée d'augmenter l'amplitude horaire de la garderie scolaire et la possibilité de la mettre en place les mercredis après-midi, un sondage va être réalisé auprès des familles.

Le week-end de l'Ascension, avec le comité de jumelage, nous nous sommes retrouvés à Neewiller-près-Lauterbourg avec nos Amis Alsaciens. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur accueil et attendons avec impatience leur visite en 2016.

Je n'ignore pas l'ampleur de mes responsabilités, je tiens à vous dire combien vous pouvez compter sur l'écoute et l'engagement de mon équipe et de moi-même à vous servir dans l'intérêt de tous.

Le prochain bulletin municipal étant édité après la période estivale, je souhaite à toutes et tous de bonnes vacances d'été.

Le Maire

Alain JOUANNY

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Alain JOUANNY



Nathalie LABARRE



Amédée MAILLASSON



Josiane LABORDE



Bernard GRIFFON

**TOUS UNIS
POUR
SAINT SULPICE**



Jessica SERETNY



Michel QUÉRAUD



Marie-Louise DRU



Yves ELIE



Michelle ALBIERO



Jacques VALLAUD



Christiane GRANDIN

**BIEN VIVRE
À
SAINT SULPICE**



Hervé BERNARD



Monique PINARDON



Michel DONY

Permanences des Nouveaux Elus

(sur rendez-vous)

Maire

JOUANNY Alain:

Mercredi

Vendredi

Samedi (matin)

1ère Adjointe

LABARRE Nathalie:

Lundi (après 16h30)

Mercredi (après 16h30)

Jeudi (après 16h30)

Samedi (matin)

2ème Adjoint

MAILLASSON Amédée:

Lundi (matin)

Mardi (matin)

Jeudi (matin)

Vendredi (matin)

3ème Adjointe

LABORDE Josiane:

Mercredi

Jeudi

4ème Adjoint

GRIFFON Bernard:

Lundi (matin)

Jeudi (matin)

English Office:

A time slot Wednesday afternoons (14h - 16h) has been set aside for anyone who needs help with any forms or information, (not necessarily related to the Mairie, e.g school forms, insurance, tax forms...).

Ring the mairie for an appointment (other times are available of request if needed email se-retnyjessica@yahoo.co.uk)

Les horaires du secrétariat: Du Lundi au Vendredi 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

05.55.76.73.32

st.sulpice.les.feUILles@wanadoo.fr ou com.sslf@orange.fr

Actualités Saint Sulpice les Feuilles: www.facebook.com/saint.sulpice.les.feUILles

Conseil Municipal des Jeunes: www.facebook.com/CMJSSLF87



Conseil Municipal des Jeunes

« En tant que conseiller, je vous invite à vous inscrire aux prochaines élections du Conseil Municipal des Jeunes »

Roméo TROMPEAU

Les nouvelles élections vont avoir lieu à la rentrée scolaire 2014. Elles sont ouvertes à tous les jeunes de la commune (CE2 - 4ème)

Pour plus d'informations ou pour déposer votre candidature s'adresser à la mairie Saint Sulpice Les Feuilles



Ne Touchez pas notre collège!!!!



Nous avons appris en début d'année que le rectorat voulait supprimer une classe de 6ème ainsi que des heures de cours et de soutien. A cette annonce les parents délégués du collège ainsi que toutes les personnes concernées ont réagi par diverses actions. Nous continuons ce combat afin de sauver notre collège jusqu'à la décision finale du rectorat au mois de juin.

Les parents délégués



Manifestation dans les rues de Saint Sulpice les Feuilles par les parents d'élèves, des élèves, les maires et des élus des différentes communes



Changement de commandement à la brigade

L'adjudant Christelle ROUSSEAU, chef de la brigade de gendarmerie de SAINT-SULPICE-les-FEUILLES depuis cinq ans, quitte la communauté de brigades de MAGNAC-LAVAL pour prendre le commandement de la gendarmerie de SAINT-LAURENT-sur-GORRE.

Régis CONAN, originaire de LIMOGES, déjà adjoint du commandant, est arrivé à la brigade de SAINT-SULPICE-les-FEUILLES en novembre 2008. Il prend la succession de Christelle ROUSSEAU.



L'inspection de la Communauté de brigades de MAGNAC-LAVAL, tournant dans trois brigades, à eu lieu cette année à SAINT-SULPICE-les-FEUILLES . Les gendarmes de la communauté étaient accueillis à la salle du conseil par le nouveau Maire Alain JOUANNY. Nombreux maires et représentants des communes des trois cantons avaient honoré de leur présence cette cérémonie.



ASSOCIATION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES

CEREMONIE DU MAI 2014

Lors de cette cérémonie ont été décorés de la médaille de la reconnaissance de la Nation M. BECCA VIN Jean et M. LABOUREIX Marcel par M. JOUANNY, Maire de Saint Sulpice-les-Feuilles.

M. BECCA VIN Jean né le 22 janvier 1935, appelé sous les drapeaux le 22/12/1955, direction la frontière franco-allemande, affecté au 24ème R.A., puis embarqué à Port Vendres sur le El Mansour le 17/04/1956 et débarqué à Oran. Libération définitive du service le 6/01/1958.

M. LABOUREIX Marcel né le 9 février 1934, appelé sous les drapeaux le 3/11/1954 à AGEN à l'école de transmission. Le 21/09/1955 départ pour Alger au 159ème régiment alpin, puis direction BO-GNI en grande Kabylie où il effectue tout son service en tant que radio. Permission libérale le 11/04/1957.

A l'occasion de cette cérémonie le discours de l'UFAC a été lu par un enfant Roméo TROMPEAU de Saint Sulpice-les-Feuilles, ce jeune homme âgé de 12 ans a remarquablement lu ce discours « BRAVO ».

Le 18 mai 2014 a eu lieu le 69ème congrès départemental à Saint Sauvent. Plusieurs porte-drapeaux ont été décorés lors de la cérémonie au monument aux morts. L'élection du bureau départemental a eu lieu, aucun changement, M. POREAU Gérard, reste président départemental ainsi que son équipe.





Exposition - Le CENTENAIRE de la guerre de 1914/1918

Au mois d'août nous commémoreront le **CENTENAIRE de la guerre de 1914/1918**, l'Association des Anciens Combattants et le Conseil Municipal de Saint Sulpice-les-Feuilles souhaitent organiser une exposition à la Mairie, concernant tous les objets datant de la première guerre mondiale.

Ils ont à cœur de faire participer chacune et chacun de vous à cet événement, dont certains ont peut être dans leur grenier des objets personnels, des cartes postales ou des lettres ayant appartenu à des proches revenus à la fin de ce malheureux épisode.

Ces objets seront exposés et seront rendus à la fin de cette exposition.

Les membres de l'Association et du Conseil Municipal vous remercient de votre aimable participation.

Les objets devront être remis à la Mairie au plus tard le 18 juillet 2014.

Pour tout renseignement s'adresser à : M. DERBRUT Claude (président de l'association) au 05 55 76 96 28
Mairie de Saint Sulpice-les-Feuilles : Mme LABORDE Josiane au 05 55 76 73 32

36èmes boucles de la Haute-Vienne à Saint-Sulpice-les-Feuilles et à Cieux



Près de 70 coureurs au départ, deux jours de course, la 1ère étape a eu lieu à Saint Sulpice les Feuilles. Un rendez-vous toujours majeur dans le calendrier pour une épreuve qui a fêté cette année sa 36ème édition.

Avec 129,8 km parcourus à Saint-Sulpice-les-Feuilles et 110 km à Cieux, le programme a été particulièrement ardu. La répétition des longs faux-plats montants et les incessantes relances tout au long des deux journées n'ont pas ménagé les organismes et ont produit une course animée et débridée, comme à chaque fois sur les boucles de la Haute-Vienne.



1ère étape : Saint Sulpice Les Feuilles Samedi 19 Avril 2014 : 129,8 km (2 tours de 37,4 km, 5 tours de 11 km)

1. M. Staelen (EC Felletin-Ussel Creuse-Corrèze) 2. G. Gerbaud (Angoulême VC) 3. V. Tourniéroux (EC Felletin-Ussel CC)
4. J. Mespoulède (CC Périgieux) 5. C. Menant (Creuse Ox.)

2è étape : Cieux Lundi 21 Avril 2014 110 km (20 tours de 5,5 km)

1. M. Larpe (Girondins de Bordeaux) 2. G. Gerbaud (Angoulême VC) 3. M. Roman (Girondins de Bordeaux)
4. L. Lévêque (VC La Souterraine) 5. J-L. Masdupuy (EC Felletin-Ussel CC)



Amicale Sportive

Saint Sulpice les Feuilles

La saison passée, Florian Nallet avait marqué au bout de 14 secondes ; or, face à Nieul, Raphaël Barbarin a fait mieux en inscrivant un but seulement 10 secondes après le coup d'envoi. Cette fulgurance a permis au club d'obtenir «le but éclair» pour la deuxième année consécutive.

Une sympathique cérémonie s'est déroulée à «la paillote» du stade pour la remise des récompenses par l'ensemble des partenaires du challenge ; quant au butteur il a reçu une

place pour la finale de la coupe de France 2015 des mains du président du district de la Haute Vienne. Monsieur le Maire, plusieurs conseillers municipaux, ainsi que les dirigeants et joueurs de l'AMS étaient présents.





« L'ÉCOLE FÉMININE DE FOOT LABELLISÉE »



Pour la photo traditionnelle les jeunes filles ont revêtu leur nouvelle chasuble.

Le samedi 15 février 2014, à la Salle des Fêtes d'Arnac-la-Poste, Henri MONTEIL, président de la Ligue du Centre-Ouest, a remis le label FFF à l'Ecole Féminine d'Avenir Foot 87 (distinction nationale). Il était accompagné de Vanessa JUGE (Cadre d'Animation Technique Régionale Féminine), de Bernard LADRAT, président du district de la Haute-Vienne, d'Olivier DESPLAT (responsable des jeunes au district). Henri MONTEIL et Vanessa JUGE soulignaient que l'obtention de ce label tenait compte de certains critères établis par la Fédération Française de Football : le nombre d'équipes engagées dans les différentes compétitions, l'assiduité aux entraînements, le nombre d'éducateurs, leurs diplômes, l'organisation sportive du club. Bernard LADRAT précisait qu'Avenir Foot 87 est le troisième club du département à avoir reçu cette distinction, seules les Écoles de Foot Féminines d'Oradour-sur-Vayres et d'Eymoutiers ont été labellisées FFF. Il faisait remarquer que le football féminin se développe plus rapidement en milieu rural qu'en zone urbaine et il complétait les éducateurs et les dirigeants pour le travail accompli.

Bruno COCHEMÉ, responsable de l'Ecole Féminine de Foot, remerciait les deux présidents de la ligue et du district pour cette récompense. Il saluait les 36 licenciées féminines pour leur parfaite assiduité et leur implication aux séances d'entraînement et aux matches. Il rendait hommage aux parents qui sont très souvent sollicités et également aux élus locaux pour leur contribution. Mme DÉVÉRINES, adjointe au maire d'Arnac-la-Poste et Mme BERGER, maire de Saint-Hilaire-la-Treille approuvaient le développement du football féminin dans le nord du département et félicitaient les éducateurs et les dirigeants pour le sérieux, la parfaite organisation et la discipline d'Avenir Foot 87. Le club pourra compter sur le soutien matériel et financier des deux communes.

Après la remise de la dotation en matériel et en équipement, le pot de l'amitié clôturait cette joyeuse manifestation.

L'association des commerçants et artisans

L'association des commerçants et artisans de Saint Sulpice les Feuilles réunie en assemblée extraordinaire le 20 mai 2014 a procédé au renouvellement de son bureau.

La continuité de cette association permet de développer plusieurs actions ayant pour but la dynamisation de notre commune.

Grâce à l'ensemble des commerces, de l'artisanat, des professions libérales, des multiples et divers services, des exploitations agricoles, il résulte pour tous un confort exceptionnel qui n'existe pas forcément dans d'autres communes plus importantes.

La facilité apportée par tous ces services de proximité donne aujourd'hui la possibilité à tous ceux dont les moyens ne permettent pas de se déplacer, de trouver sur place tout ou en partie, ce dont ils ont besoin. Il est donc nécessaire à une époque où les créateurs d'emploi se font rares de préserver nos acquis. Il faut aussi savoir que ces ensembles qui composent la vie active de notre commune représentent plus de 350 emplois. Des jeunes reprennent des activités dans notre commune ; pensons à eux qui osent leur avenir dans un contexte difficile.

À ce sujet, souhaitons la bienvenue à David qui a repris la boucherie rue du Commerce et qui vous attend avec des produits de qualité.

À l'unanimité, les membres du bureau ont décidé de reconduire la soirée «moules-frites» le 26 juillet 2014 ainsi que le marché de Noël le deuxième dimanche de décembre là où bien sûr nous vous attendons nombreux.

Aujourd'hui l'environnement du commerce change très vite, la concurrence est de plus en plus forte d'où une nécessité absolue de se grouper.

Tous ceux qui désirent s'investir, apporter des idées nouvelles, seront les bienvenus ; à plusieurs on mène des actions plus fortes en dépensant moins individuellement.

Nous remercions les élus présents lors de nos dernières réunions ; ils nous rejoignent dans notre analyse pour pérenniser l'ensemble de la commune.

Nouveau bureau :

Présidente :	Mme CARTAULT Laurence
Vice-président :	M. POUJAUD Gérard
Vice-président :	Mme PIPERAUD Eva
Trésorier :	Mme LIGNEAU Nadine
Trésorier adjoint :	M. GOULIF Marc
Secrétaire :	Mme POUJAUD Céline
Secrétaire adjoint :	Mme BOUSSARDON Catherine

ST SULPICE LES FEUILLES SAMEDI 26 JUILLET 2014

20H30 Terrain du Comice

Soirée Moules Frites Ambiance Assurée

Réservation jusqu'au 23 juillet 2014
Tél : 05 55 76 71 10 ou 05 55 76 73 91



ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

L'Association de village LAMARANOU

Cette année encore, l'association "LAMARANOU" prévoit des festivités autour de son village. Si le carnaval n'a pas eu l'écho des années précédentes, le concours de pêche organisé en mai a, quant à lui, ravi petits en grands. Certainement que ce type de manifestation se renouvellera à l'avenir. Avec les mois de mai et juin est arrivé le moment tant attendu du fleurissement.

Les habitants du village se sont encore une fois donné rendez vous et se sont surpassés pour embellir les lieux. Le thème choisi est celui de l'eau, vous verrez pourquoi si, au hasard des routes, vous passez par là. Mais attention, lors de vos visites dans le village, ne faites pas trop de bruit de peur d'effrayer les hérons, les grues et autres oiseaux venus s'installer le temps d'un été autour des fougères, graminées, fontaines de fleurs et autres décorations insolites.

Cette année encore, de nombreuses variétés de fleurs ont été choisies avec goût, pour rehausser les couleurs de "Montrénaud". Au mois d'août, avec un peu de retard, se tiendra la "fête des voisins". Quoi de mieux, que se retrouver autour d'un banquet pour ripailler entre amis ! Espérons que le temps sera de la partie. Après l'assemblée générale qui devrait avoir lieu en octobre ou novembre, viendra le mois de décembre où il sera temps d'illuminer le village aux couleurs de Noël.

Voilà, comme vous pouvez le constater, les habitants du village seront encore une fois bien occupés cette année. Nous avons d'ailleurs le plaisir de voir s'agrandir le village et nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

L'association tient à remercier également les personnes de bonne volonté qui nous ont permis et nous permettent, grâce à leur appui et leur soutien, d'atteindre les objectifs que nous nous fixons chaque année.



L'Association du Foyer Rural



L'association du Foyer Rural de ST SULPICE LES FEUILLES a organisé le dimanche 18 mai 2014 une randonnée pédestre dans les Monts d'Ambazac, nommée «Le chemin des moines de Grandmont» sur la commune de St Sylvestre. 17 randonneurs (des habitués) étaient au rendez-vous à 8 heures 30 sur le parking du foyer rural. Nous avons pratiqué le co-voiturage pour nous rendre à St Sylvestre. A midi pile, nous étions arrivés à «l'étang de l'âne» pour le pique-nique, très copieux comme d'habitude, composé de divers plats préparés par les participants et mis en commun. Sur place, nous avons été rejoints par 6 autres adhérents de l'association. Puis, 11 randonneurs sont repartis sur le circuit, les autres ayant pratiqué d'autres activités sur place (tarot, promenade sur le bord de l'étang, sieste...). Tous se sont rejoints à 18 heures au point de départ, après avoir parcouru environ 18 km. Puis, retour à St Sulpice où, après une bonne douche, nous avons partagé les restes. Tout le monde a été enchanté de la journée chaude et de la bonne ambiance qui règne au sein de notre groupe. Rendez-vous est donné le dimanche 8 juin pour une journée randonnée vélo sur la commune de Chaillac. Inscrivez-vous, venez nous rejoindre.

Alain BRUN,

président de l'association Foyer Rural.



L'AAPPMA

Nous organisons aussi un après-midi pêche pour tous les enfants

le mercredi 4 Juin. Il se déroulera à Mondon de 14h à 17h.

(pour les enfants qui sont novices nous fournissons le matériel; pour rendre l'après-midi plus convivial il y aura un goûter



MAILHAC SUR BENAIZE

DIMANCHE 7 JUILLET 2013



LAC DE MONDON

CONCOURS DE PÊCHE

Organisé par l'AAPPMA Saint Sulpice les Feuilles

Inscriptions à partir de 8 heures

Adultes : 8€ Enfants : 4€

Lots à tous les concurrents dont :

- 50 euros au 1^{er}
- 35 euros au 2^{ème}
- 20 euros au 3^{ème}

SUVETTE - GÂSSE GROUTE



L.P.M.S.

NOTE AUX FAMILLES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Dans le cadre de l'organisation des T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires), nous souhaitons faire appel à vous afin de collecter vos chutes de laine, tissus, cuirs souples... ainsi que des gros boutons à coudre, des Bandes Dessinées pour enfants et des jeux de société que vous n'utilisez plus. Si vous disposez de ces petits matériaux ou objets en bon état et que vous voulez bien en faire profiter les enfants de l'école, veuillez avoir la gentillesse de les déposer en mairie.

Nous vous en remercions chaleureusement par avance.

ACCA

Journée Nature-découverte et saveur d' automne



samedi 4 octobre 2014

10h-18h

Nous organisons notre 1er édition, une exposition intitulée "nature-découverte et saveur d' automne"

Nombreux exposants (pressage de pommes, apiculteur, maraichers, vannerie, poterie, pépiniériste, société mycologique, animaux divers...)

Suivie d'une soirée cochonnaille:

charcuterie, boudins maison, fromage, dessert.

À partir de 19h.

Tarifs 12€ par adulte (vin non compris) et 6€ par enfant.

Résidence du Cèdre

Le personnel et les pensionnaires de la Résidence du Cèdre remercient vivement les commerçants et artisans qui ont bien voulu offrir des lots pour le loto du 27 Mai 2014.

Nouveautés à venir à Saint Sulpice les Feuilles

Club Photos/Artistes

Nous souhaiterions créer un club qui serait ouvert à toutes les branches artistiques (peinture, dessin, sculpture, land art, photo).

L'idée de base est de créer un **Club Photos** mais on a décidé de l'ouvrir à toutes les formes d'art.

Nos projets :

Une réunion chaque mois :

- ◆ Choix d'un thème pour le projet artistique du mois (couleur, campagne, portrait d'un membre de famille, urbanisme.....).
- ◆ Présentation du travail du projet du mois précédent.
- ◆ Discussion sur le travail apporté par chaque personne ayant participé.

Autres idées :

- ◆ Exposition une à deux fois par an des projets réalisés au cours de l'année.
- ◆ Organisation de sorties pour les adhérents (visites d'expositions, visites de musées, sorties créatives)

Nous avons besoin de vos idées et de votre participation.

Bien entendu, ce club sera ouvert à toutes personnes majeures, qu'elles soient novices, amateurs ou professionnelles. Toutes les personnes intéressées doivent se faire connaître avant le 15 Juillet (voir contact ci-dessous).

Club de Loisir Actif

Cette association propose de se réunir chaque semaine pour choisir et pratiquer ensemble différentes activités de loisir, sportive et culturelle. L'idée est d'utiliser les différents équipements des environs.

Exemple: Randonnée, natation, tennis, pétanque, vélo, séjour au lac, échange de recettes, toutes les idées proposées seront considérées.....

Bien entendu, ce club sera ouvert à toutes personnes majeures, qu'elle soient novices, amateurs ou professionnels. Toutes les personnes intéressées doivent se faire connaître avant le 15 Juillet (voir contact ci-dessous).

Pour tous renseignements sur les deux nouveaux clubs:

Jessica Seretny 06.16.05.12.54

seretnyjessica@yahoo.fr

Exposition Photos

de EIRL Seretny Photographie

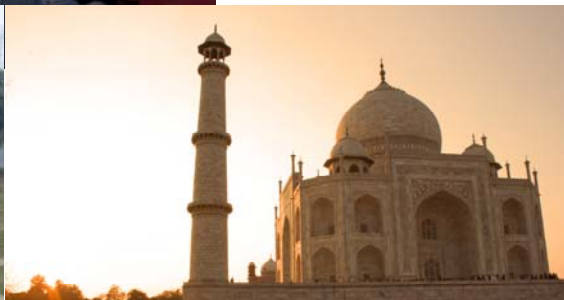


L'année dernière, j'ai démarré mon entreprise de photographie en parallèle de mes études de photographe. La photo est un domaine qui m'a toujours passionnée et quand j'ai emménagé en France, j'ai considéré que c'était une parfaite opportunité de lancer une nouvelle carrière. Comme tous les métiers, la réussite demande beaucoup de temps et de savoir-faire. J'ai pensé que l'une des façons d'obtenir ce savoir-faire était de voyager, de voir de nouveaux lieux, de côtoyer de nouvelles cultures. Ces voyages m'aideront à diversifier mes photos et mes talents. Alors j'ai planifié un premier voyage en Asie, débutant par un séjour en tant que bénévole dans un village extrêmement pauvre au Népal, suivi d'un périple en Inde.



Cela a été l'une des expériences les plus incroyables et enrichissantes que j'ai pu vivre à enseigner l'anglais à des enfants d'une grande pauvreté mais toujours souriants et avides d'apprendre. Je n'ai jamais rencontré d'enfants aussi mignons... Ils m'ont touché au plus profond de mon cœur et je serais prête à renouveler cette expérience si l'occasion se représentait.

C'est pourquoi je souhaitais faire partager au plus grand nombre possible de personnes les magnifiques images de lieux et de cultures que j'ai rapportées de ce voyage. Cette exposition se tiendra en juillet à Saint Sulpice Les Feuilles.



8 -12 Juillet 2014 (10h - 12h 14h - 18h)

Salle du Conseil à la mairie.

Vous pourrez y admirer de magnifiques personnes, animaux et paysages aussi bien d'Asie que de chez nous.

Ecoles maternelle et élémentaire

Inscriptions 2014 - 2015

Les enfants nés avant le 31 décembre 2011 peuvent dès à présent se faire inscrire pour la prochaine rentrée à l'école maternelle (septembre 2014). Pour cela, il vous suffit de présenter lors de votre inscription en mairie un certificat médical attestant que votre enfant est à jour de ses vaccins (ou son carnet de santé) ainsi que votre livret de famille.

Pour information, nous accueillerons les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2012 en Toute Petite Section selon les effectifs.

Année scolaire 2013 - 2014

Cette année scolaire, a été marquée par bien des projets.

- **Objectif n° 1 : Développer la maîtrise de la langue nationale**
- Participation des élèves de toutes les classes au projet « Je lis, j'élis » en partenariat avec le réseau lire de la communauté de communes Brame Benaize.
- Correspondance scolaire
- avec l'école de Petit Canal en GUADELOUPE
- avec la classe de CE1/CE2 d'Arnac-la-Poste : après des échanges de courrier tout au long de l'année, les 2 classes ont fait connaissance en pratiquant ensemble jeux collectifs et jeux de société à Arnac-la-Poste, et une nouvelle rencontre est prévue mi-juin à Saint Sulpice les Feuilles.



- **Objectif n° 2 : Construire et réaliser un enseignement mathématique et scientifique :**
- Dans le cadre de l'apprentissage de la numération, les élèves de la classe de CP ont fêté le 100^{ème} jour d'école en invitant les autres classes et les parents à des ateliers jeux autour du nombre 100.



- En octobre, la classe de petits et moyens s'est rendue aux vergers de l'Aumaillerie pour cueillir des pommes et faire une grande compote !
- Le 20 mai, intervention de la fédération de pêche de Haute Vienne pour les CE2. Matin : théorie (le milieu de la rivière et des étangs), après midi : pêche au lac de Mondon. Chaque enfant recevra une carte de pêche valable jusqu'à la fin de l'année.



- **Objectif n° 3 : Permettre à chaque enfant de développer une pratique régulière et sa sensibilité en présence d'un processus de création artistique.**
- 3 concerts des Jeunesses Musicales de France (2 pour les primaires, 1 pour les plus petits)
- En décembre, les classes de maternelle sont allées à La Souterraine assister au concert de "Debout sur le Zinc", c'était super !!
- Sorties pédagogiques et journée découverte pour les CM1/CM2 : le lundi 17 mars 2014, les deux classes de CM1-CM2 se sont rendues à Paris afin de découvrir et de visiter le musée de Louvre. Au programme, la Joconde bien sûr, la Grande Pyramide mais également croisière en bateaux-mouches sur la Seine pour admirer les plus beaux monuments de Paris : Notre-Dame, la Tour Eiffel, les plus beaux ponts de Paris... Une sortie riche en découvertes artistiques et architecturales !
- Toutes les classes ont participé au grand défilé de Carnaval sous un soleil radieux le jeudi 17 avril : pirates, petits artistes, chevaliers, princesses, grosses têtes et autres personnages farfelus étaient au rendez-vous !



- **Objectif n° 4 : Education Physique et Sportive**
- Natation à la piscine de La Souterraine pour toutes les classes à partir du CP. Nous remercions tout particulièrement les 6 parents qui ont passé l'agrément et qui accompagnent bénévolement les enfants à la piscine les lundis matins, sans eux le projet ne pourrait pas avoir lieu.
- Participation aux rencontres organisées par l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire départementale :
- rencontre d'athlétisme pour la Grande Section et le CP
- rencontre de jeux traditionnels CP et CE1
- randonnée aux Vaseix pour les classes de maternelle avec pique-nique au bord de l'eau, au son du chant des grenouilles...
- randonnée au lac de Saint-Pardoux pour les classes élémentaires prévue le 27 mai 2014.



Tous ces projets sont bien au service de l'enseignement et permettent aux enfants de grandir dans leurs apprentissages, en autonomie et socialisation.

La fête de l'école, le lundi 30 juin, clôturera cette année bien remplie par un temps de jeux et de convivialité.

Je tiens à remercier mes collègues enseignantes, les parents bénévoles, les employés communaux et les diverses communes, toutes ces personnes et partenaires qui permettent que se vivent de tels projets.

MERCI à chacun,

Marie-Claire TIXIER

FOIRE~BROCANTE ~VIDE GRENIER~

12 JUILLET.

DANS LES RUES DE ST SULPICE LES FEUILLES

Renseignements - Réservations

06 62 81 97 08

EMPLACEMENT GRATUIT

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Changement d'horaires

Nouveaux horaires d'ouverture de votre bureau de poste Saint -Sulpices - les - Feuilles

A compter du 19 mai 2014

Lundi
09h00 - 12h00Mardi - mercredi - vendredi
09h00 - 12h00
13h30 - 16h30Jeudi
09h30 - 12h00
13h30 - 16h30Samedi
08h30 - 11h30

LA POSTE

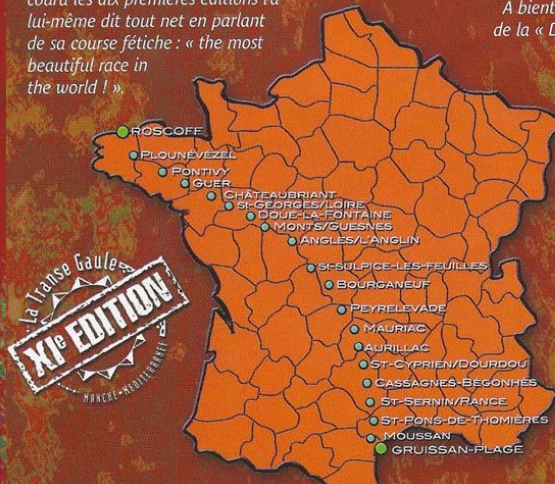


La France est belle, la traverser à pied est une chance et un privilège.

C'est en 1928 qu'a été organisée la première course pédestre itinérante, une traversée des USA reliant le Pacifique à l'Atlantique entre Los Angeles et New York. Près de 200 pionniers prirent part à cette course transcontinentale longue de 5500 kilomètres. Ce sont les récits de cette aventure pionnière d'un autre temps qui ont inspiré la Transe Gaule, autre traversée d'une mer à l'autre, entre Manche et Méditerranée, mais à l'échelle de la France, garantie sans lignes droites infinies ni déserts brûlants. Peu d'autres pays peuvent offrir une diversité de paysages aussi exceptionnelle et les coureurs étrangers qui participent chaque année en nombre à la Transe Gaule ne s'y trompent pas. Le Texan Don Winkley qui a couru les dix premières éditions l'a lui-même dit tout net en parlant de sa course fétiche : « the most beautiful race in the world ! ».

En 19 étapes, le ruban de bitume qui s'étire sur 1190 kilomètres entre le phare de Roscoff (Finistère) et la plage des Chalets de Gruissan (Aude) parcourt 16 départements et visite la Bretagne, l'Anjou, le Limousin, l'Auvergne et le Languedoc-Roussillon. Une cinquantaine de coureurs sont attendus cette année sur l'épreuve pour sa 11ème édition. En leur nom à tous, un très grand merci aux vingt villes-étapes qui accueillent et hébergent chaque été et avec une belle fidélité la caravane Transe Gaule.

A bientôt sur les routes
de la « Douce France » !



Bolino

SPORTS
AKILENE

HUSSE

MOUSSAN

Gruissan

YaNoo

Du 12 au 30 août 2014

La Transe Gaule 11

De la Manche à la Méditerranée, 1190 km en course à pied

DÉPART 12/08 • ROSCOFF
ARRIVÉE 30/08
GRUISSAN PLAGE

- 12/08 • Plounevezel • 68 km
- 13/08 • Pontivy • 64 km
- 14/08 • Guer • 75 km
- 15/08 • Châteaubriant • 67 km
- 16/08 • St-Georges/Loire • 71 km
- 17/08 • Doué-la-Fontaine • 53 km
- 18/08 • Monts/Guesnes • 58 km
- 19/08 • Angles/l'Anglin • 63 km
- 20/08 • St-Sulpice-les-Feuilles • 69 km
- 21/08 • Bourgneuf • 62 km
- 22/08 • Peyrelevalde • 48 km
- 23/08 • Mauriac • 77 km
- 24/08 • Jussac • 64 km
- 25/08 • St-Cyprien/Dourdou • 69 km
- 26/08 • Cassagnes-Bégonhès • 58 km
- 27/08 • St-Sernin/Rance • 54 km
- 28/08 • St-Pons-de-Thomières • 69 km
- 29/08 • Moussan • 61 km
- 30/08 • GRUISSAN-PLAGE • 40 km

06 33 49 13 99
transEgaule@yahoo.fr
www.la-transegaule.fr

www.YaNoo.net

Le réseau de lecture Brame Benaize ouvre ses portes !

En se dotant de la compétence lecture publique, la Communauté de Communes Brame Benaize a souhaité développer l'accès à la culture sur son territoire. C'est chose faite maintenant, avec l'ouverture le 14 avril du réseau intercommunal de lecture.

La Communauté de Communes Brame Benaize a mis en place un réseau de lecture intercommunal, par l'aménagement de lieux de lecture, l'installation de mobiliers, de l'outil informatique, d'une base de données de la collection disponible dans le réseau et l'acquisition d'ouvrages.

Maintenant que ces différents éléments ont été déployés sur les sites répartis sur le territoire, le réseau peut ouvrir ses portes au public, le lundi 14 avril.

A ce jour, le réseau lecture est composé d'une médiathèque tête de réseau à Magnac-Laval, de deux bibliothèques-relais à Arnac la Poste et Saint Léger Magnazeix et de points lecture à Cromac et Lussac les Eglises et bientôt Saint Hilaire la Treille. Dans l'année, ouvriront la médiathèque-relais de Saint Sulpice les Feuilles, la bibliothèque-relais de Droux et les points lecture de Dompierre les Eglises et Saint Georges les Landes. Certains de ces sites étaient déjà des lieux de lecture communaux. Ils participent maintenant à ce réseau intercommunal.



Ce réseau de lecture permet d'accéder à un large choix de documents imprimés et audiovisuels, de pouvoir utiliser tablette ou ordinateur connectés à internet, d'emprunter et rendre les documents dans n'importe quel lieu du réseau et de participer à des animations.

Pour emprunter des documents ou utiliser les postes informatiques, il est nécessaire de s'inscrire dans une des bibliothèques du réseau, en se munissant d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et - pour les mineurs - d'une autorisation parentale. L'inscription est gratuite et donne droit à emprunter 8 livres, 2 CD, 1 DVD pour une durée de trois semaines et une heure de connexion par jour.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'implication de nombreux bénévoles et des communes, à l'accompagnement de la Bibliothèque Départementale et au soutien financier de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région Limousin et du Département de la Haute-Vienne. L'inauguration aura lieu prochainement.

Pour tout renseignement, il suffit de contacter la médiathèque de Magnac-Laval

05 55 60 60 28

mediatheque_magnac_laval@yahoo.fr

Voici les horaires d'ouverture :

Magnac-Laval : mardi 16h-18h, mercredi 10h-12h et 13h-17h, vendredi 16h-18h, samedi 9h30-12h

Arnac la Poste : mardi 16h-18h, mercredi 11h-12h, jeudi 10h-12h, samedi 10h-12h

Cromac : mercredi et samedi 14h-16h

Lussac les Eglises : mercredi 15h-17h, vendredi 16h-18h

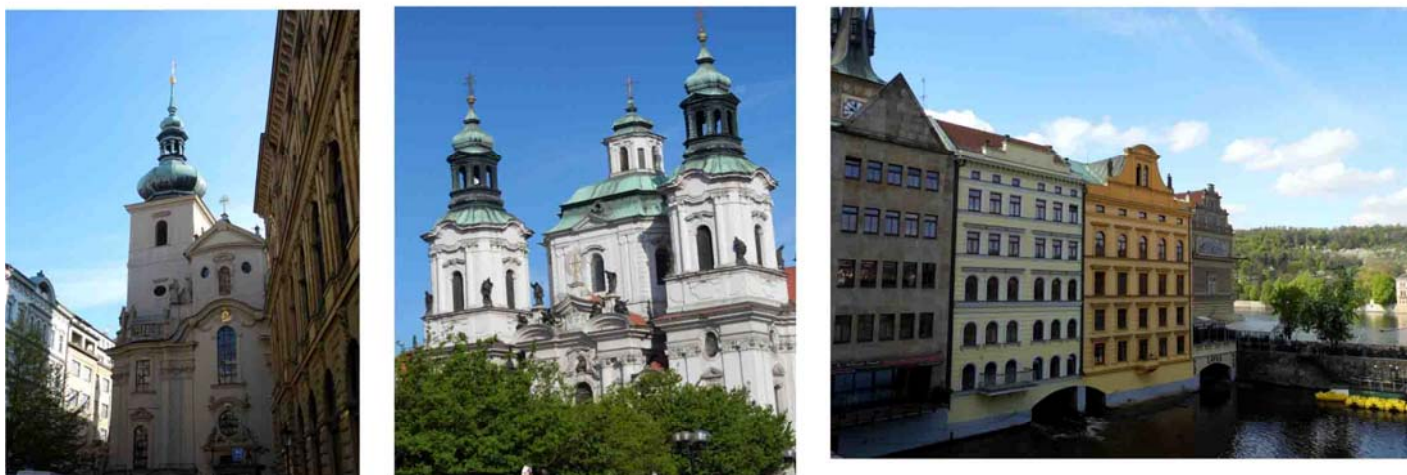
Saint Léger Magnazeix : lundi et mercredi 14h-16h et samedi 10h-12h

Carnet de Voyage - Séjour en Pologne

Depuis plus de 20 ans, le lycée de La Souterraine fait un échange avec le lycée de Raciborz en Pologne. En mars 2013, **Baptiste Darbon, Mathilde Enon, Tanguy Poupard et Coralie Van Riet**, ont reçu dans leur famille un (ou une) étudiant(e) polonais(e) pendant une semaine.

Cette année, c'était à leur tour de se rendre dans la famille de leur correspondant... à Raciborz, à environ 1 700 km de Saint Sulpice les Feuilles. Raciborz est située en Haute-Silésie, dans la vallée de l'Oder, près de la frontière avec la République Tchèque.

Ils sont partis en car le 10 avril 2014, vers 13 H 30, depuis le lycée de La Souterraine. Après une pause repas à Besançon, ils ont roulé toute la nuit pour arriver à Prague le vendredi 11 avril 2014 vers 11 H 00.



Dans les rues de Prague (Praha)

Après une visite éclair de Prague, et après avoir dégusté une des spécialité de la République Tchèque (le goulash), ils sont repartis pour la Pologne. Ils sont arrivés vers 18 H 00 à Raciborz et ont passé le week-end en famille.

Lundi 14 avril : visite d'Auschwitz et de Birkenau



Rappel de l'histoire et recueillement

Puis ils ont visité le lycée de leur correspondant. Certains ont parcouru les rues de la ville de Raciborz.



Quelques vues de Raciborz

Mercredi 16 avril, la journée est consacrée à la visite de la ville de Cracovie, avec ses décorations pour Pâques, le quartier juif, et le château de Wavel.



Dans les rues de Cracovie

Jeudi 17 avril, c'est le moment des adieux. C'est le départ de Raciborz vers 17 H 00 en car. Le trajet est long, pour finalement arriver à La Souterraine le 18 avril vers 18 H 00. Que de souvenirs. Chacun espère revoir très vite son(sa) nouvel(le) ami(e) polonais(e)...

Merci à la municipalité pour sa participation à ce projet.

Article écrit par Isabelle Van Riet

L'été approche...les animations pour les enfants se préparent !

Les Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes Brame Benaize seront ouverts du 7 Juillet au 14 Août du Lundi au Vendredi de 8h à 18h.

Les enfants de 4 à 13 ans peuvent fréquenter nos structures.

	QF de 0 à 400	QF de 401 à 769	QF de 770 à 1000	QF sup ou = à 1001	Enfant Hors Com-Com
1 enfant	8 €	8,50 €	9 €	9,50 €	10 €
2 enfants	16 €	17 €	17,50 €	18,50 €	20 €
3 enfants	24 €	25,50 €	25,50 €	27 €	30 €
	<u>Passeport CAF ou MSA à déduire</u>				



École de Pêche

LAC DE MONDON À MAILHAC SUR BENAIZE

**Mercredi 4 Juin et
Mercredi 18 Juin :
Critérium Nord
Jeunes Pêcheurs**



Viens passer un après-midi à la découverte de la pêche
(techniques, découverte des milieux aquatiques, pêche en étang...).

**Rendez vous à 14h
(jusqu'à 17h) au bord du
Lac face à l'auberge avec
ta canne à pêche si tu en
possèdes une !**



Activité GRATUITE pour les enfants à partir de 6 ans.

Encadrement et Animations assurés par les bénévoles
de la Société de Pêche de St Sulpice Les Feuilles

Inscription obligatoire au 05 55 76 83 99 avant le 1^{er} Juin

— 27 —



Pour les collégiens et lycéens

Commune de
Mailhac
sur Benaize

Week-End Ados à Mondon
Samedi 14 et Dimanche 15 Juin

A St Vincent des Forêts (04)

Du Lundi 7 au Samedi 12 Juillet

Venez découvrir le rafting, la
trotinette tout terrain,
l'accrobranche, l'escalade, la
randonnée au sein d'un superbe cadre
montagnard qui propose piscine,
trampoline, ping-pong, volley...
Hébergement sous bungalow toilé.



Je reste à votre disposition pour vous aider à calculer le coût
du séjour.

Votre quotient familial est indiqué sur votre passeport CAF ou
MSA sinon contactez la CAF en donnant votre numéro allocataire.
Pièces justificatives à nous fournir pour inscrire votre jeune et
pour justifier votre QF:

- Photocopie du passeport JEUNES CAF 2014 ou MSA
- Ou une photocopie de votre dernier avis d'imposition + une
attestation présentant les différentes prestations familiales
mensuelles auxquelles vous avez droit.

Sans pièces justificatives, nous serons dans l'obligation
d'appliquer le tarif le plus élevé de la grille tarifaire ci-contre.

Tarifs (en fonction de votre quotient familial = QF)	
QF 0 à 400€	130€
QF 401 à 769€	140€
QF 770 à 1249€	150€
QF = ou sup à 1250€	210€
Hors Com de Communes	360€

Inscription avant le 7 Juin

Inscription auprès de Claire au 06 82 61 78 88 ou par mail : animation-bramebenaize@wanadoo.fr

Inscription auprès de Claire AVANT LE 25 MAI au 05 55 76 83 99 (pour éviter toute erreur, merci de ne pas laisser de message sur le répondeur mais
de nous contacter de 8h à 17h) ou au 06 82 61 78 88 ou animation-bramebenaize@wanadoo.fr



Tarifs (en fonction de votre quotient familial=QF)

QF 0 à 400€	QF 401 à 769€	QF 770€ à 1249€	QF = ou sup à 1250€	Hors Com de Communes
38€	40 €	45 €	50 €	80 €

Le montant journalier du PASSEPORT JEUNES CAF 2014 ou MSA est à déduire de ces tarifs.
Espèces et Chèques Vacances acceptés, règlement possible en plusieurs chèques. Le reste à
votre disposition pour vous aider à calculer le coût du séjour.

En programme :
VTT, tir à l'arc, balade,
volley, tennis, pétalo selon les
envies des jeunes,
cinéma (ou bowling selon dispo)
Hébergement sous toile de
tente, restauration gérée par les
jeunes avec les
animateurs.

Votre quotient familial est indiqué sur votre passeport CAF ou MSA sinon contactez la
CAF en donnant votre numéro allocataire.
Pièces justificatives à nous fournir pour inscrire votre jeune et pour justifier votre QF:
- Photocopie du passeport JEUNES CAF 2014 ou MSA
- Ou une Photocopie de votre dernier avis d'imposition +1 attestation présentant les
différentes prestations familiales mensuelles auxquelles vous avez droit
Sans pièces justificatives, nous serons dans l'obligation d'appliquer le
tarif le plus élevé de la grille tarifaire ci-dessus.

Retrouvez nous sur Facebook : loisirs-jeunes Brame Benaize

MAXIMUM poursuit son développement et crée des emplois



Acteur de l'économie sociale et solidaire Maximum privilégie le service à la population, crée des emplois d'insertion socialement utiles et accorde une attention particulière à la qualification, à l'épanouissement et à la réinsertion de ses salariés. MAXIMUM mène une action pérenne et événementielle d'éducation à l'environnement auprès des usagers des services de collecte, des clients de ses deux magasins et auprès de tous les habitants concernés en tant que citoyens et consommateurs, par les problèmes environnementaux et la gestion des déchets.

Les surfaces de vente d'objets de réemploi et d'électroménager d'occasion



Les Magrismauds



Portes ouvertes 2014



Le nouveau magasin de Bellac, côté rue et intérieur

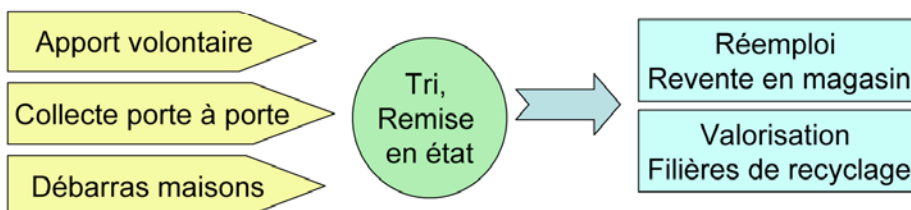


Le magasin de Mailhac s/ Benaize est ouvert à tous du mardi au samedi. La surface de vente sera agrandie en 2014 pour offrir de meilleures conditions de travail aux employés et d'accueil à la clientèle. Les deux journées Portes Ouvertes ont reçues près de 2000 visiteurs.

Une deuxième surface de vente (située rue Vergniaud à Bellac entre l'Hôtel de Ville et le Théâtre du Cloître) s'est ouverte en juin 2013, trois jours par semaine (mardi, vendredi et samedi.) L'agrandissement en cours permettra de présenter une gamme plus large de meubles, objets de décoration et d'électroménager et d'envisager une ouverture cinq jours par semaine.

Ces deux magasins acceptent les apports volontaires d'objets, livres, matériels électroniques, mobiliers et électroménager pouvant être réutilisés.

La collecte d'encombrants et de ferraille et leur valorisation



Les tournées de collecte d'encombrants en porte à porte sont organisées sur 63 communes du département. N'oubliez pas de vous inscrire à votre mairie. Il est conseillé de ne sortir les encombrants que le matin même de la collecte afin d'éviter le pillage de cette ressource par des personnes non habilitées. Plus de 600 tonnes de métaux ferreux et non ferreux sont collectées chaque année par Maximum et partent dans la filière recyclage.

Qu'est-ce qu'un déchet encombrant ?

C'est un déchet provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de sa nature ou de son poids, ne peut être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessite un mode de gestion particulier. Ces déchets comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

Les déchets verts, les gravats, les produits qui ont pour destination les ECO POINTS, les OMA (Ordures ménagères et assimilées), les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale, dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...), les huiles usagées, les pneus, les bâches agricoles, les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres, les poêles et bidons non vidés.

Les prochaines dates de collecte : 18 juin, 19 août, 29 octobre et 18 décembre.

Pour les débarras de maisons et appartements de la cave au grenier, contactez Maximum (05.55.76.22.78) pour l'établissement d'un devis en fonction du temps passé et du kilométrage. Il est également tenu compte du taux de réemploi du matériel enlevé. Après acceptation du devis, un rendez-vous sera proposé pour l'intervention d'une équipe qualifiée et spécialisée.

Maximum - Les Masgrimauds - 87160 Mailhac sur Benaize

Site Internet: www.associationmaximum.com

Tel: 05 55 76 22 78

Email: maximum87@orange.fr

Concours D'Épouvantails



REGLEMENT DU CONCOURS D'EPOUVANTAILS



Article 1 : Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune.

Article 2 : Tous les matériaux sont admis. L'épouvantail devra être planté dans le sol ou avoir un socle.

Article 3 : Afin de pouvoir photographier l'épouvantail, il devra être visible de la voie publique (distance maximum de 10 m).

Article 4 : Les concurrents acceptent que leur épouvantail soit photographié et renoncent à leur droit à l'image.

Article 5 : Le passage du jury aura lieu en juillet.

Article 6 : Seront jugés : la qualité esthétique, l'originalité et le choix des matériaux.

Article 7 : Les concurrents seront informés des résultats par courrier.

La remise des prix aura lieu lors des vœux de la commune.



Bulletin d'inscription 2014

Mme, M _____

Adresse _____

Téléphone _____ Mail _____

Je souhaite participer au concours d'épouvantail
organisé par la commune de Saint Sulpice les Feuilles.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours.

Signature _____



Bulletin à retourner à la mairie avant le 22 juin 2014

Le Concours Fleurissons Saint Sulpice les Feuilles

Permet de récompenser celles et ceux qui participent
à l'embellissement de la commune



Catégories

- ⇒ Maisons individuelles avec jardin visible de la rue
 - ⇒ Balcons, terrasses, fenêtres
 - ⇒ Immeubles commerciaux
 - ⇒ Fermes



Bulletin d'inscription 2014

Mme, M _____

Adresse _____

Téléphone _____ Mail _____

- ☐ Maisons individuelles avec jardin visible de la rue
- ☐ Balcons, terrasses, fenêtres
- ☐ Immeubles commerciaux
- ☐ Fermes

Bulletin à retourner à la mairie avant le 22 juin 2014

Un jury sélectionnera trois gagnants par catégorie (Récompense sous forme de bons d'achats)

Objectif du concours

L'objectif du Concours Communal des Maisons Fleuries est de favoriser le fleurissement de Saint Sulpice les Feuilles, afin d'offrir un cadre de vie encore plus agréable et faire de Saint Sulpice les Feuilles une commune où il fait bon vivre.

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir la "main verte". Avec seulement quelques semis, graines ou plantes, un peu d'eau et un brin d'imagination...

Laisser ensuite la nature se charger du reste ! Alors, vite à vos bûches, pioches, râteaux, pelles, arrosoirs ...



Règlement du concours

1. Les participants

Tous les habitants de la commune, résidant en pavillon ou en immeuble, sont invités à prendre part à ce concours.

2. Les catégories

- * Maisons individuelles avec jardin visible de la rue
- * Balcons, terrasses, fenêtres
- * Immeubles commerciaux
- * Fermes

Les participants devront s'inscrire, avant le 22 Juin 2013, dans l'une des quatre catégories suivantes

Le fleurissement doit être visible de la voie publique.

3. Formalités et conditions d'inscription

Il suffit de déposer ou d'envoyer par courrier le [bulletin d'inscription](#), dûment rempli et signé, au service de la mairie.

Les participants acceptent que des photos du fleurissement soient réalisées à partir de la voie publique par les membres du jury ainsi que par le service communication de la commune. Les lauréats autorisent la publication des dites photos dans la presse locale ainsi que dans le bulletin municipal et le site Internet, sans aucune contrepartie.

4. Critères de sélection

Un jury sélectionnera les trois plus belles réalisations florales par catégorie, selon des critères de composition, d'originalité, de couleurs et d'effet d'ensemble.

A vous de laisser libre cours à votre fantaisie et à votre imagination créative en garnissant vos jardinières de géraniums, de bégonias et autres fleurs colorées, ou en décorant vos massifs de roses et œillets parfumés !

Le 1er prix ne pourra être attribué que trois fois consécutives à un même concurrent, lequel sera ensuite classé "hors concours".

La visite du jury restera volontairement indéterminée. En tout état de cause, elle se situera en juillet 2013.

La diffusion des résultats sera faite dans le bulletin municipal et dans la presse locale.

5. Les prix

Les lauréats seront récompensés suivant le palmarès établi par le jury qui a seule autorité en la matière.

Pour chacune des quatre catégories, trois prix seront attribués :

- * 1er prix d'une valeur de 30 €
- * 2ème prix d'une valeur de 20 €
- * 3ème prix d'une valeur de 10 €

Merci à vous d'améliorer l'esthétique
de notre commune
pour le plaisir de tous.

ÉLECTIONS MUNICIPALES du 23 mars 2014

Résultats - 1er tour

BUREAU DE VOTE UNIQUE

Département : HAUTE VIENNE Commune : SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES

Nombre de sièges à pouvoir: Conseil municipal (15), au Conseil communautaire (4)

INCRITS	1055		
VOTANTS	792	PARTICIPATION	75,07 %
EXPRIMES	687	EXPRIMES	86,74 %
ABSTENTIONS	263	ABSTENTIONS	24,93 %
BLANC/NULS	105	BLANC/NULS	13,26 %

Liste	Voix	%	Nombre de sièges conseil municipal	Nombre de sièges conseil communautaire
M JOUANNY Alain	374	54.44 %	12	3
M BERNARD Hervé	313	45.56 %	3	1

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 29 Mars 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 29 Mars 2014 à 11 Heures, selon convocation du 24 Mars 2014, sous la présidence de M. Hervé BERNARD, Maire sortant.

Mme Marie-Louise DRU a été élue secrétaire de séance.

I – Election du Maire et des Adjoints

M. Hervé BERNARD, Maire a déclaré les membres du Conseil Municipal : MAILLASSON Amédée, DHENIN épouse LABORDE Josiane, PHILIPPON épouse GRANDIN Christiane, GRIFFON Bernard, FLOC'H épouse DRU Marie-Louise, QUERAUD Michel, ELIE Yves, THOURAUD épouse ALBIERO Michelle, JOUANNY Alain, LABARRE Nathalie, VAL-LAUD Jacques, SERETNY Jessica, DONY Michel, BERNARD Hervé, MAILLAUD épouse PINARDON Monique installés dans leurs fonctions.

Puis, le Doyen de l'assemblée, Amédée MAILLASSON, a pris la présidence.

Un bureau de vote a été constitué avec M. MORIN Noël et Mme BLONDET Eliane, désignés « assesseurs »

Election du Maire :

Candidats : BERNARD Hervé ; JOUANNY Alain

Résultat du Vote :

Votants : 15

Exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

BERNARD Hervé : 3 voix

JOUANNY Alain : 12 voix

Détermination du nombre d'adjoints :

M. Alain JOUANNY, Maire, président de l'assemblée, propose de désigner 4 adjoints.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la désignation de 4 adjoints.

Le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été déposée
(tête de liste : LABARRE Nathalie)

Résultat du vote :

Votants : 15

Exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Liste « LABARRE Nathalie » : 12 voix

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste conduite par Mme LABARRE Nathalie.

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM
Maire	M.	JOUANNY Alain
1er Adjoint	Mme	LABARRE Nathalie
2e Adjoint	M.	MAILLASSON Amédée
3e Adjoint	Mme	DHENNIN épouse LABORDE Josiane
4e Adjoint	M.	GRIFFON Bernard
Conseiller Délégué	M.	QUERAUD Michel
Conseillère Déléguée	Mme	SERETNY Jessica
Conseiller Municipal	M.	BERNARD Hervé
Conseiller Municipal	M.	DONY Michel
Conseiller Municipal	M.	ELIE Yves
Conseillère Municipale	Mme	FLOC'H épouse DRU Marie-Louise
Conseillère Municipale	Mme	MEILLAUD épouse PINARDON Monique
Conseillère Municipale	Mme	PHILIPPON épouse GRANDIN Christiane
Conseillère Municipale	Mme	THOURAUD épouse ALBIERO Michelle
Conseiller Municipal	M.	VALLAUD Jacques

TABLEAU du CONSEIL MUNICIPAL

II – Indemnités des Elus

Le Conseil Municipal, moins 3 abstentions adoptent les indemnités mensuelles brutes suivantes :

M. JOUANNY Alain, Maire	: 1,486.37 €
Mme LABARRE Nathalie, Maire-adjoint	: 655.75 €
M. MAILLASSON Amédée, Maire-adjoint	: 655.75 €
Mme LABORDE Josiane, Maire-adjoint	: 655.75 €
M. GRIFFON Bernard, maire-adjoint	: 655.75 €
Indemnités aux 2 Conseillers Délégués	: 325.79 €

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 4 Avril 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 4 Avril 2014 à 20 Heures 30, selon convocation du 31 Mars 2014, sous la présidence de M. Alain JOUANNY, Maire.

Mme Josiane LABORDE a été élue secrétaire de séance.

I – Approbation du Procès Verbal du 29 Mars 2014.

Adopté à l'unanimité.

II – Délégations du Conseil Municipal au Maire

Le Code Général des Collectivités Territoriales (article L2122-22) permet au Conseil Municipal de déléguer certaines compétences au Maire :

- ◆ Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux
- ◆ De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget
- ◆ De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans
- ◆ De signer les contrats de location des logements communaux, du Foyer Rural et des chapiteaux
- ◆ De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- ◆ De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- ◆ De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- ◆ D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- ◆ De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts
- ◆ De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement
- ◆ De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme
- ◆ De donner, en application de l'article L 324-1 du Code de l'Urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local
- ◆ D'autoriser, au nom de la Commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre

M. le Maire demande l'accord du Conseil Municipal sur ces délégations.

Michel DONY s'abstient car il n'a pas été destinataire du document et qu'il n'a donc pas pu en prendre suffisamment connaissance.

Votants : 15

POUR : 12

Abstentions : 3

III – Désignation des délégués aux commissions communales et aux organismes extérieurs

Le Maire informe que la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle. Michel DONY demande une suspension de séance, afin d'obtenir la copie de la liste des commissions communales. Sont élus, à l'unanimité, les délégués aux différentes commissions communales et organismes extérieurs suivants :

Commissions	Membres				
	Titulaires	Suppléants			
Finances	JOUANNY Alain		Personnel Communal	JOUANNY Alain	DRU Marie-Louise
	LABARRE Nathalie			LABARRE Nathalie	ALBIERO Michelle
	MAILLASSON Amédée			QUERAUD Michel	GRIFFON Bernard
	GRIFFON Bernard			GRANDIN Christiane	LABORDE Josiane
	QUERAUD Michel			ELIE Yves	
	GRANDIN Christiane			DONY Michel	BERNARD Hervé
	DONY Michel	BERNARD Hervé	Cantine	JOUANNY Alain	
Appel d'Offres	JOUANNY Alain	LABARRE Nathalie		LABORDE Josiane	
	MAILLASSON Amédée	LABORDE Josiane		GRANDIN Christiane	
	GRIFFON Bernard	VALLAUD Jacques		BERNARD Hervé	DONY Michel
	DONY Michel	PINARDON Monique	Affaires Scolaires	JOUANNY Alain	
Travaux	JOUANNY Alain			LABARRE Nathalie	
	MAILLASSON Amédée			DRU Marie-Louise	
	GRIFFON Bernard			SERETNY Jessica	
	SERETNY Jessica			BERNARD Hervé	DONY Michel
	DRU Marie-Louise		Liste Electorale - Répartiteurs impôts	JOUANNY Alain	
	VALLAUD Jacques			LABARRE Nathalie	
	QUERAUD Michel			MAILLASSON Amédée	
	DONY Michel	PINARDON Monique		GRIFFON Bernard	
CCAS ; Action Sociale ; Résidence du Cèdre ; Aide aux Personnes Agées				PINARDON Monique	
	JOUANNY Alain, Président			<u>Liste électorale</u>	
	LABARRE Nathalie			BRUN Alain, délégué du Tribunal	
	LABORDE Josiane			BLONDET Eliane, Déléguée de l'Administration	
	MAILLASSON Amédée		Villages	JOUANNY Alain	
	QUERAUD Michel			GRIFFON Bernard	
	ALBIERO Michelle			SERETNY Jessica	
	DRU Marie-Louise			ALBIERO Michelle	
	BERNARD Hervé			QUERAUD Michel	
	DONY Michel			DONY Michel	BERNARD Hervé
Communication, Réception	JOUANNY Alain		Conseil Municipal des Jeunes, Associations, Commerce, Artisanat	JOUANNY Alain	
	SERETNY Jessica			LABORDE Josiane	
	ELIE Yves			MAILLASSON Amédée	
	GRIFFON Bernard			SERETNY Jessica	
	DRU Marie-Louise			ALBIERO Michelle	
	LABARRE Nathalie			GRANDIN Christiane	
	GRANDIN Christiane			PINARDON Monique (Associations, Commerce, Artisanat)	
	LABORDE Josiane			BERNARD Hervé (Conseil Municipal des Jeunes)	
	BERNARD Hervé (Communication)		Commission "Syndicats "(eau, électricité, SMICTOM)	JOUANNY Alain	
	PINARDON Monique (Réception)			QUERAUD Michel	
				MAILLASSON Amédée	

SEHV	QUERAUD Michel	JOUANNY Alain
COUL GART EAU	QUERAUD Michel	MAILLASSON Amédée
	LABARRE Nathalie	DONY Michel
SMICTOM - SYDED	QUERAUD Michel	MAILLASSON Amédée
Alerte téléphonique "GALA"	JOUANNY Alain	
	LABARRE Nathalie	
	MAILLASSON Amédée	
	LABORDE Josiane	
Correspondant Défense	LABARRE Nathalie	
Correspondant Pandémie	MAILLASSON Amédée	

IV – Vente parcelle cadastrale Section X n° 172

Le Maire donne lecture d'une lettre que lui a adressée M. RÉJAUD Jimmy, par laquelle il se porte acquéreur de la parcelle communale cadastrée Section X n° 172, jouxtant sa propriété à Virvalais.

M. Jacques VALLAUD demande s'il s'agit d'une parcelle boisée. M. Michel QUÉRAUD répond que non.

Mme Marie-Louise DRU demande s'il y a d'autres acquéreurs.

Michel DONY informe que c'est le Notaire qui fera intervenir la SAFER pour consulter les autres propriétaires riverains.

Sur le principe de la vente, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement.

Le Maire propose que le prix de vente soit fixé à 0.15 € le m² et que tous les frais afférents à cette vente soient à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

V – Demande de participation financière de l'Union Vélocipédique Limousine

Le Maire donne lecture du courrier de l'Union Vélocipédique Limousine sollicitant une aide financière pour l'organisation de la 1^{ère} Manche des Boucles de la Haute-Vienne.

Cette épreuve cycliste se déroulera à St-Sulpice le 19 Avril prochain.

Il est demandé une subvention minimum de 250 € + 5 bouquets.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise :

- ◆ le versement d'une subvention de 250 € à l'Union Vélocipédique Limousine
- ◆ l'achat de 5 bouquets.

VI – Devis BODET

Le Maire présente un devis établi par l'entreprise BODET concernant l'éclairage basse consommation à leds sur le cadran de l'horloge de la Mairie, dont le montant s'élève à 739.20 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à ce devis.

VII – Questions diverses

Feu d'artifice du 12 Juillet:

- ◆ M. Amédée MAILLASSON informe qu'il a été contacté par le fournisseur habituel du feu d'artifice.
- ◆ Il demande l'autorisation de signer le bon de commande dont le montant serait d'environ 5 000 €.
- ◆ Un accord de principe lui est donné, mais il faudra inscrire cette dépense à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Association des Commerçants:

- ◆ M. Michel DONY interroge le Conseil Municipal sur l'éventuelle démission de la Présidente de l'Association des Commerçants et Artisans.

M. Alain JOUANNY

- ◆ donne lecture de la lettre de démission de Mme Carole AUDOUSSET, Présidente de l'Association des Commerçants et Artisans
- ◆ informe qu'une réunion de cette association aura lieu le Mardi 8 Avril
- ◆ propose de rencontrer Mme AUDOUSSET.

Transe-Gaule

- ◆ M. Amédée MAILLASSON informe que M. JAOUEN, responsable de la Transe Gaule, a pris contact avec lui pour une arrivée à St-Sulpice le Mercredi 20 Août.
- ◆ Il rappelle qu'un accueil est organisé Place de l'Eglise avec des boissons, des fruits..., et que les participants sont hébergés à la halle de Sports au stade du Mondelet.

Avis favorable du Conseil Municipal

Conseil Général

- ◆ M. Alain JOUANNY donne lecture du courrier du Conseil Général, l'informant du transfert des services sociaux au 10 Rue Ferdinand Menu.

Enquête INSEE

Formation ATEC

- ◆ Organisée pour les secrétaires le Jeudi 24 Avril.
- ◆ M. Alain JOUANNY demande si le Conseil Municipal est d'accord pour que les 2 agents de la Commune participent à ce stage.
- ◆ Il propose qu'un élu effectue une permanence au secrétariat.
- ◆ M. le Maire informe que les agents devront payer leur déjeuner : 11, 20 €.
- ◆ Il propose que, comme dans beaucoup d'autres administrations, une indemnité de repas d'environ 15 € soit prise en charge par la Commune.
- ◆ Michel DONY rappelle qu'une délibération avait déjà été prise dans ce sens, et qu'il faudrait l'actualiser.
- ◆ Cette question sera inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

L'Actualité de " Bien Vivre à St SULPICE "

Au nom de la liste "BIEN VIVRE à St Sulpice, je remercie chaleureusement les électrices et les électeurs de la commune qui ont pris part au scrutin des élections municipales du dimanche 23 Mars et plus particulièrement celles et ceux qui nous ont accordé leur vote.

Avec près de 75 % de participation, vous avez montré votre intérêt pour votre commune et démontré un esprit civique particulièrement développé.

L'ensemble des membres de ma liste est très sensible à la confiance que vous leur avez témoignée par les 313 voix (ou suffrages) qui se sont portées sur leur candidature.

Cette confiance m'honore et m'oblige.

Elle m'honore car j'y vois la reconnaissance du travail accompli depuis 2001.

Elle m'oblige par attachement aux valeurs qui sont les miennes et qui étaient celles de mes co-listiers : motivation, enthousiasme, dévouement et bien d'autres objectifs contribuant au bien vivre ensemble.

Ce résultat n'a pas été, vous vous en doutez, à la hauteur de nos espérances. Toutefois, il nous engage.

En effet, ce soutien massif est un formidable encouragement à poursuivre l'action menée par les équipes municipales successives que j'ai eu l'honneur de conduire depuis 2001 au service de St Sulpice et de sa population.

Notre liste n'est pas arrivée en tête pour seulement 71 voix, cependant elle est représentée au conseil municipal par 3 élus.

Nous pouvons vous assurer que les 3 élus qui ont décidé de siéger au conseil municipal rempliront pleinement leur mission en restant acteurs et en étant force de propositions pour le bien de la commune.

Nous avons, de par le scrutin à la proportionnelle le droit de siéger dans les commissions municipales et comptons bien y être actifs.

Notre expérience nous permettra d'appréhender au mieux tous les dossiers. Ainsi vous pouvez continuer à faire confiance et à compter sur le sérieux de ces 3 élus que sont : Michel Dony, Monique Pinardon et moi-même.

Nous serons une force de proposition constructive et vigilante.

Comme précédemment, nous continuerons à faire connaître nos positions et à défendre vos intérêts,

Nous poursuivrons la démarche qui a été la nôtre jusqu'à présent et resterons à l'écoute des concitoyens qui peuvent, s'ils le souhaitent, demander des rendez-vous.

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal du 30 Avril, nous avons sollicité Mr le Maire pour que la photo du nouveau conseil municipal paru dans la presse locale soit refaite et actualisée pour être représentative de l'ensemble des 15 membres le composant : pour le respect de nos électeurs, et pour notre propre respect.

Comme il a été demandé que cessent toutes les incivilités à l'encontre de certains membres de notre liste, contre lesquelles nous avons été amenés à déposer plainte et à pratiquer un recours en justice : rumeurs et lettres anonymes portant atteinte à la vie privée,

Merci encore à vous tous et toutes qui nous avez fait confiance.

Pour la liste : H. BERNARD

ETAT CIVIL



DÉCES:

Le 12 Janvier 2014 est décédé à St Sulpice Les Feuilles, **Roger Irénée Bernard BARON**, retraité, 63 ans, domicilié à St Sulpice Les Feuilles, Rue du Commerce, époux de Martine MORIN.

Le 12 Janvier 2014 est décédé à Saint Junien, **Maurice Camille PHILIPPON**, retraité, 88 ans, domicilié à St Sulpice Les Feuilles, Les Rebras, époux de Lucienne Marie PITHON.

Le 28 janvier 2014 est décédée à St Sulpice Les Feuilles, **Liliane Marie Janine LEBON**, retraitée, 77 ans, domiciliée à St Sulpice Les Feuilles, Avenue de l'Avenir, veuve de Jacques Jean THOUROUDE.

Le 03 février 2014 est décédée à St Sulpice Les Feuilles, **Maude Madeleine Simone CERBELAUD**, employée, 25 ans, domiciliée à St Sulpice Les Feuilles, Peuchaud.

Le 05 février 2014 est décédée à Limoges, **Christian Lucien André FOULON**, 55 ans, domiciliée à St Sulpice Les Feuilles, 25 Le Noyer.

Le 27 février 2014 est décédée à Magnac Laval, **Jean Pierre LANG**, retraité, 65 ans, domiciliée à St Sulpice Les Feuilles, 10 Avenue de l'Avenir.

Le 25 février 2014 est décédée à Limoges, **Mireille Simone SALLET**, retraitée, 73 ans, domiciliée à St Sulpice Les Feuilles, 28 rue Jean Jaurès.

Le 28 avril 2014 est décédée à Saint Maurice La Souterraine, **Georgette PERONNET**, retraitée, 88 ans, domiciliée à St Sulpice Les Feuilles, 4 Impasses des Bouguillons.

Le 04 mai 2014 est décédée à St Sulpice Les Feuilles, **Marie Suzanne Grellier**, retraitée, 107 ans, domiciliée à St Sulpice Les Feuilles, Résidence du Cèdre.

Les Manifestations

JUIN-DECÈMBRE 2014

04 Juin	14h à 17h	Concours de Pêche à Mondon; pour les enfants qui sont novices nous fournissons le matériel, et à la fin il y a un goûter. Organisé par l'AAPPMA.
07 Juin	20h30	Soirée théâtre par les jeunes du Foyer Rural et démonstration de karaté. Organisée par Foyer Rural.
08 Juin	08h30	Randonnée pédestre – Circuit des Monts de Blond – Pique-nique – Visite du village de Montrol Senard. Départ au Foyer Rural. Co-voiturage. Organisée par Foyer Rural .
09 Juin	14h00	Concours de pétanque officiel en doublettes au stade Mondelet. Organisée par Amicale Cochonnet de la Benaize .
18 Juin	14h à 17h	Concours de Pêche à Mondon, pour les enfants 6 à 16 ans. Organisé par l'AAPPMA.
21 Juin	12h30 20h30	Repas de l'amitié à la salle polyvalente. Ouvert à tous. Fête de la danse moderne, Fête de l'atelier danse du Projet Educatif Territorial au Foyer Rural. Organisée par Foyer Rural .
29 Juin	La Journée	Journée-détente au Pal. Organisée par Foyer Rural.
30 Juin	18h00	Fête de l'école, sur l'ancien stade. Organisée par l'USEP.
05 Juillet	19h30	Soirée de paella d'Amicale des Sapeurs Pompier au Centre de Secours. Organisée par Amicale des sapeurs pompiers.
07 Juillet	08h00	Concours de pêche à Mondon pour les adultes et les enfants. Organisé par l'AAPPMA.
08-12 Juillet	10 - 12, 14 - 18h	Exposition Photo à la Sale du Conseil à la Mairie, Organisée par Photographe Jessica Seretny.
12 Juillet	La Journée 14h00 23h00	Brocante dans les rues de Saint Sulpice les Feuilles. Amicale Cochonnet de la Benaize . Concours de pétanque au terrain communal. Amicale Cochonnet de la Benaize . Feu d'artifice sur le Terrain du Comice. Offert par la municipalité.
26 Juillet	19h30	Soirée moules et frites sur le Terrain du Comice. Organisée par l'association des commerçant et artisans.
08 Aout	19h00	Balade contée RDV Place de les Eglise Saint Sulpice les Feuilles. Organisée par l'Office du Tourisme Limousin en Marche.
14 Aout		Concours de pétanque semi-nocturne au stade du Mondelet. Organisée par Amicale Cochonnet de la Benaize .
15 Aout	14h00	Concours de pétanque officiel en doublettes au stade du Mondelet. Organisée par Amicale Cochonnet de la Benaize .
23 - 24 Août	Deux Journée	Voyage randonnée à vélo – L'Ile de Noirmoutier. Organisée par Foyer Rural.
04 Octobre	La Journée	Journée Nature organisée par l'ACCA.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Du lundi au vendredi:

8h30-12h00 / 13h30-17h30

Le samedi: Sur Rendez - vous

TEL: 05 55 76 73 32 FAX: 05 55 76 58 75

Com.sslf@orange.fr

www.st-sulpice-les-feuilles.fr

Facebook: Actualités Saint Sulpice les Feuilles

Directeur de la publication: Alain JOUANNY, Maire de Saint Sulpice les Feuilles.

Conception et Réalisation: Jessica SERETNY, (Délégation Communication) et les Conseillers à la communication.